

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

1 / 3

## 1 – IDENTIFICATION

- 1.1 Désignations commerciales **DC 30 PAL**
- 1.2 Fournisseur S.A. L.A.R.C. – Z.I. de Quillihuec – 29500 ERGUE – GABERIC  
Tél : 02.98.59.57.57. – Fax : 02.98.59.55.47.
- 1.3 Types d'utilisation Laque insecticide prête à l'emploi.
- 1.4 Autres données

## 2 – NATURE CHIMIQUE DU PRODUIT

- 2.1 Composants ou impuretés apportant un danger 30 g/l de Dichlorvos,  
30 g/l de Chlorpyrifos-éthyl,  
Solvants et agents filmogènes.
- 2.2 Autres données

## 3 – IDENTIFICATION DES DANGERS

## 4 – MESURES DE PREMIERS SECOURS

- 4.1 Consignes générales Contient des solvants pétroliers.
- 4.2 Inhalation Contient des organo-phosphorés
- 4.3 Ingestion Idem
- 4.4 Contact avec les yeux
- 4.5 Contact avec la peau

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- 5.1 Moyen d'extinction CO2, poudre sèche.
- 5.2 Moyens d'extinction à proscrire
- 5.3 Risques particuliers
- 5.4 Mesures particulières de protection

**6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

6.1 Précautions individuelles

6.2 Précautions pour la protection de  
l'environnement

6.3 Méthodes de nettoyage

En cas de fuite, absorber à l'aide de la sciure.

**7 MANIPULATION ET STOCKAGE**

7.1 Manipulation

Stocker au frais, conserver hors de portée des enfants. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas boire, manger ou fumer pendant l'utilisation. Porter un masque intégral de protection.

7.2 Stockage

**8 CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

8.1 Précautions

8.2. Mesures de protection individuelle

**9. PROPRIETES PHYSIQUES**

9.1 Aspect

Liquide.

9.2 Températures caractéristiques

Point d'éclair : 82°C.

9.3 Solubilité

Insoluble dans l'eau.

9.4 pH

9.5 Pression de vapeur

9.6 Masse volumique

0 , 86

9.7 Autres données

**10 STABILITE ET REACTIVITE**

10.1 Conditions à éviter

10.2 Matières à éviter

10.3 Produits de décomposition dangereux

10.4 Autres données

**11 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Insecticide classé Xn à base d'organo-phosphorés.  
Antidote : sulfate d'Atropine. Toxique pour les poissons et les abeilles.

**12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES****13 ELIMINATION**

Faire reprendre les bidons par un centre de collecte agréé.

**14 TRANSPORT**

Classe : 6.1  
N° danger : 60  
Onu :  
Gr. Emballage : II

**15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

R10 : Inflammable.  
R20/21/22 : Nocif par inhalation, ingestion et contact avec la peau.  
S2 : Conserver hors de portée des enfants.  
S9 : Conserver dans un endroit bien ventilé.  
S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux des animaux.  
S20/21 : Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.  
S29 : Ne pas jeter les résidus à l'égout.  
S30 : Ne jamais verser d'eau dans ce produit.

**16 AUTRES INFORMATIONS**

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date du 04/07/00. Ils sont donnés de bonne foi. Une liste de rappel des principaux textes législatifs, réglementaires et administratifs peut être jointe, à titre indicatif, à cette fiche. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.